résidence de Tien-Tsin, et, ce matin, M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a dû recevoir une lettre officielle de la Banque de Paris et des Pays-Bas lui annonçant que le compte était soldé et que cet incident était clos.

» On se rappelle qu'on avait été jusqu'à représenter Tcheng-Ki-Tong comme prisonnier et menacé des plus raffinés supplices en usage dans le Céleste Empire.

» On se souvient aussi de l'âpreté mise dans la campagne contre l'absent, par la légation de Chine à Paris.

» Son excellence Sien se montra particulièrement préoccupée de charger l'ancien secrétaire de la légation.

» Or il pourrait bien se faire que tout ce bruit n'ait été fait que pour satisfaire de sourdes rancunes contre le vice-roi Li Hung-Chung dont Tcheng-Ki-Tong était le protégé et l'homme de confiance à Paris, et par conséquent en Europe.

» N'en disons pas plus et attendons que la lueur qui vient de se faire croisse et, devenue grande lumière, permette d'envisager sous leur véritable aspect, à la faveur du plein jour, des faits mal connus, au demeurant assez mystérieux. »

LE PROCÈS DES ANARCHISTES DE LIÈGE

Liège, 22 juillet. — Me Crick, avocat de Wolff, donne les motifs de l'adhésion de son client aux doctrines et aux théories anarchistes. Un souffle révolutionnaire passe sur la société, dit-il; le devoir de la bourgeoisie est d'éclairer le peuple, de l'amener à elle.

L'avocat demande, d'une façon instante, pitié pour son client, au nom de sa femme et de ses malheureux enfants.

Me Royer, défenseur de Moineau, fait l'exposé des théories et des doctrines de l'anarchie; il rappelle que la question sociale prime toutes les autres; il dit que tout le monde s'en préoccupe et cherche à la résoudre; il parle de l'encyclique papale sur la condition des ouvriers, des œuvres populaires, du roi des Belges; il montre l'évolution de Moineau à la suite des événements qui se sont passés; il montre son client pratiquant la charité et donnant l'exemple du plus complet désintéressement.

Me Royer attaque ensuite le réquisitoire du procureur général : il soutient que le complot n'a jamais existé ; il déclare que le ministère public n'a pas pu prouver qu'une corrélation existait entre les divers attentats. Il n'y a pas eu de dégâts matériels ; aucune personne n'a été même légèrement blessée dans l'attentat commis chez M. Renson ; l'intention ne peut être punissable.

Me Royer termine par une émouvante péroraison qui arrache des larmes à Moineau et plusieurs autres accusés.

Me Luehr, défenseur du cabaretier Schlebach, s'attache à établir qu'on n'a trouvé aucun écrit anarchiste chez son client.

Me Servais, défenseur de Beaujean, ne demande pas un acquittement mais une œuvre de justice. C'est à tort, dit-il, que le ministère public veut englober dans un complot quinze accusés poursuivis pour faits de nature différente.

Liège, 22 juillet. — L'audience est reprise et les défenseurs de deux accusés prononcent leur plaidoierie.

L'audience est ensuite levée à cinq heures et demie..

LA GUÉRISON DE LA RAGE DÉCLARÉE

Il nous arrive d'Italie une nouvelle qui serait considérable si elle se vérifie. MM. Tizzoni et Centanni auraient trouvé le moyen de guérir la rage déclarée. La découverte serait capitale. La méthode de vaccination antirabique de M. Pasteur est *préventive* et non *curative*. Une personne mordue par un chien enragé doit se hâter d'aller se faire vacciner à l'Institut Pasteur, parce que le vaccin se développe généralement dans l'organisation plus vite que le virus introduit par la blessure et il y a production de l'état réfractaire avant toute apparition de manifestations rabiques.

Les heures sont précieuses, puisqu'il faut que le vaccin arrive bon premier. Mais la rage une fois déclarée, jusqu'ici on était impuissant à sauver le sujet. La rage déclarée, le sujet est condamné à mort. Avec la nouvelle méthode, d'ailleurs indépendante de l'ancienne, un rabique pourrait être sauvé alors même qu'il aurait été enrahi par les premiers symptômes du mal. On aurait désormais, si les faits sont bien exacts, une grande chance de plus de sauver les gens mordus par des animaux enragés. Voyons la génèse de la découverte. Il y a déjà quelque temps qu'au laboratoire de pathologie de l'Université de Bologne le professeur Tizzoni et la doctoresse Cattani sont parvenus à vacciner efficacement contre le tétanos. Le liquide produit par les bacilles du tétanos injecté aux animaux les rend réfractaires aux inoculations les plus virulentes du tétanos.

Ces expérimentateurs parviennent à extraire du serum du sang des animaux réfractaires la substance qui confère l'immunité, et cette substance ajoutée à un sang rétanique a toujours joué le rôle d'antitoxique. M. Tizzoni et Mme Cattani ont cru pouvoir passer de l'animal à l'homme et, de fait, on cite aujourd'hui un nombre de cas déjà significatifs où des personnes atteintes de tétanos ont été radicalement guéries par les injections antitoxiques.

Ces succès ont suggéré l'idée de généraliser la méthode, et MM. Tizzoni et Cattani ont essayé son application au traitement de la rage confirmée. Antérieurement déjà, MM. Tizzoni et Schwarz avaient du reste constaté que le serum du sang d'un animal rendu réfractaire à la rage par vaccination exerce une action destructive sur le virus rabique inoculé à des lapins. Ces expériences furent reprises. Le serum du sang des animaux indemnes fut mis dans un verre avec du virus rabique. Ce virus perdit sa virulence. On expérimenta alors sur des animaux rendus rabiques.

Le serum antitoxique non seulement prévint le développement des phénomènes rabiques, mais il guérit même la rage déclarée, alors que cette-ci avait envahi le système nerveux et produit tous les symptômes morbides bien connus. MM. Tizzoni et Cattani ont déclaré à l'Académie royale de Lincei qu'ils étaient parvenus aussi à extraire de la moëlle d'un animal rabique la substance vaccinante, exempte de la virulence qui forme l'agent actif du traitement de M. Pasteur. Ce dernier agent confère l'immunité, mais ne détruit pas le virus. La substance vaccinatrice de MM. Tizzoni et Cattani, au contraire, détruit le virus rabique quarante-huit heures encore après l'infection.

Les deux physiologistes de Bologne n'ont encore expérimenté que sur des animaux; ils ont affirmé qu'ils seraient bientôt en mesure d'appliquer leur méthode curative à l'homme lui-même. Souhaitons que leurs espérances se confirment : ce serait là un bien beau couronnement des immortels travaux de Pasteur.

Henri DE PARVILLE.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

à Buenos-Ayres

LA BAISSE DE L'OR

Les correspondances qui vont partir aujourd'hui, dit le *Courrier de la Plata* dans un numéro du 21 juin, ne manqueront pas d'attribuer la baisse de l'or à la nomination du nouveau président.

Sans chercher à amoindrir l'impression favorable causée par cette nomination, nous croyons que l'amélioration dans le cours de la monnaie fiduciaire est le résultat de la situation économique du pays.

La baisse de l'or a commencé avec la réalisation de la récolte.

Retardée d'abord par les mauvais prix qu'ont rencontrés les laines, elle a été entravée en second lieu par la dépréciation des blés.

Il a fallu en rabattre sur les évalutions de la première heure.

La réalisation de 300 mille balles de laine et de 300 mille tonnes de blé a donné sur les prévisions une différence en moins qui dépasse cent millions de francs.

Malgré ce mécompte, la production dépasse de beaucoup l'importation et les plus aveugles sont obligés de reconnaître que la sitution économique de l'Argentine a changé du tout au tout.

Et remarquez bien que ce changement n'est pas dû seulement à l'abstention des consommateurs, c'est-à-dire à l'économie.

L'importation a été très active cette année.

Les recettes de la douane pendant les cinq premiers mois de l'année présente, se sont élevées à 35 millions de piastres, somme qui, au cours moyen de fr. 1,50, repaésente 52 millions de francs.

En tenant compte de la suppression presque totale des objets de luxe et du développement industriel du pays, on arrive à conclure que l'importation des articles de grande consommation n'a pas sensiblement diminué.

Quant à l'exportation, malgré la baisse générale des produits, elle est en progrès évident.

Nous sommes en fin de saison. L'exportation des grands articles, tels que la laine, le blé, le lin, etc., peut être considérée comme terminée.

Les cuirs, les viandes salées, le maïs, les peaux de mouton, suffiront amplement à couvrir et à solder l'exportation pendantle reste de l'année économique.

Cependant l'exportation, pendant les quatre mois qui nous séparent de la saison de 1892, ne sera pas assez considérable pour influer sur les cours de la monnaie.

Nous considérons que l'effet économique est produit. Le superavit fourni par la saison de 1891, a ramené l'or de 470 o/o à 300 o/o. Cette modification s'est produite en huit mois, juste le temps de réaliser les principales récoltes. On ne saurait demander plus. Nous verrons ce que produira la saison prochaine.

Nous considérons la baisse de l'or comme étant arrivée à son point rationnel ; pour en déterminer une nouvelle, il faudra des éléments nouveaux.

Nous ne pouvons rien préjuger encore sur la prochaine récolte. Les semailles sont à peine terminées ; le troupeau n'est pas encore à l'abri des éventualités, et nul ne sait ce que l'hiver nous réserve.

Tout ce que nous pouvons affirmer comme positif, c'est que la parturition des brebis a donné des résultats satiofaisants et que la zone cultivée s'est étendue de 25 o/o.

NOUVELLES DU JOUR

UN INCIDENT DE FRONTIÈRE

Nancy, 22 juillet. — Un journal de Nancy publie sous toutes réserves et sous le titre « Encore un incident de frontière », la nouvelle suivante qu'aucun renseignement n'est venu encore confirmer jusqu'à présent à Nancy.

Entre Moussey et Avricourt, sur la ligne de Château-Salins, trente soldats allemands ont passé la frontière ce matin vendredi. Ils se sont arrêtés dans une ferme sur le territoire français où ils ont séjourné un certain laps de temps. Quelques instants après un escadron de cavalerie allemande a dépassé également la frontière, bien marquée cependant par les poteaux.

Paris, 22 juillet. — On n'a reçu jusqu'ici à Paris aucune dépêche annonçant cet incident. Aussi cette nouvelle doit-elle être accueillie sous les plus expresses réserves.

Les anarchistes. — Les arrestations

Paris, 22 juillet. — Les arrestations des anarchistes Parmeggiani et Dufournel ont jeté l'émoi dans le monde anarchiste.

La préfecture regarde comme certain que Schouppe a trouvé un asile sûr d'où il pourra, à l'exemple de Gustave Mathieu, de François dit Francis et Meunier, gagner l'étranger et échapper ainsi aux recherches. Dufournel est un déserteur; il sera livré à l'autorité militaire. Pour Parmeggiani, il passera en police correctionnelle pour infraction à un arrêté d'expulsion.

La préfecture de police recherche un quatrième anarchiste, nommé G..., camarade de Parmeggiani, de Dufournel et de Schouppe; elle sait où demeure cet individu et les agents mis à sa poursuite ont donné l'assurance qu'il serait capturé cette après-midi. Quant à Schouppe, on ne sait où il s'est réfugié.

Le gérant du journal anarchiste *La Révolte*, M. Habert, a été arrêté ce matin pour purger une condamnation à six mois de prison prononcée par la cour d'assises de la Seine. La préfecture a reçu ce matin, d'un indicateur, des renseignements précieux sur Francis et Meunier. Deux agents ont quitté Paris ce matin.

Paris, 22 juillet. — Un des anarchistes qu'on croit venus de Londres avec Parmeggiani et Dufournel a été arrêté ce soir, vers six heures, après une lutte mouvementée avec la police.

Il était filé depuis trois jours par desagents de la sûreté qui avaient jusqu'ici différé son arrestation dans l'espoir qu'il les mettrait sur les traces du fameux Schoutte, le compagnon d'évasion de Pini.

Aujourd'hui ils se sont enfin décidés à l'arrêter. Il s'était rendu avec deux camarades, également anarchistes, au restaurant de la rue Joquelet, tenu par le compagnon Constans Martin. A leur sortie, les agents les suivirent jusqu'à la place de la Bourse où ils leur mirent la main au collet.

Les trois anarchistes, malgré les secours des gardiens de la paix accourus en hâte, opposèrent une résistance si forte et si désespérée qu'ils parvinrent à s'échapper des mains des agents en criant « Vive l'anarchie ». Les agents suivis par la foule qui s'était amassée, se mirent à leur poursuite et parvinrent à les joindre dans le passage du Panorama.

Là, une lutte des plus vives s'engagea entre les fuyards et les agents, qui parvinrent enfin à s'en rendre maîtres et à les conduire au poste de la rue de la Banque.

Sur tout le parcours, alors que l'anarchiste recherché gardait le silence, ses deux camarades ne cessaient de crier : « Vive l'anarchie ! » Interrogé au poste par M. Augé, officier de paix, il a refusé de répondre. Il est âgé d'environ 25 ans; il est petit et brun.

Il a été conduit au dépôt ; quant aux deux autres qui n'ont pas également voulu donner leur nom, ils ont été immédiatement relâchés. Ajoutons qu'on annonce l'arrestation imminente de Schoutte, dont on aurait découvert la trace.

Paris, 22 juillet. — L'anarchiste arrêté et qu'on considère toujours comme étant venu de Londres en vue du complot que l'on sait, a été fouillé au poste. On n'a rien trouvé sur lui. Cet individu a un accent allemand très prononcé.

Paris, 22 juillet. — L'anarchiste arrêté serait un nommé Guéseppe Rodolphi, sujet italien, âgé de 31 ans, anarchiste des plus redoutables.

Toutefois à la sûreté, on persiste à observer le plus grand mystère au sujet de cette capture. On refuse tout renseignement.

Cet individu a été conduit à la Préfecture ce soir à six heures où il a subi un nouvel interrogatoire qui n'a donné aucun résultat.

A onze heures et demie il a été écroué au dépot. Au moment de son arrestation, il n'avait sur lui que 75 centimes,

Une ascension mouvementée

Paris, 22 juillet. — Ce soir, à huit heures, MM. Besançon, Porlié et Demeyer, ont rendu compte, à l'hôtel des Sociétés Savantes, des péripéties de l'ascension qui a failli leur coûter la vie. L'assistance a fait l'accueil le plus sympathique et le plus flatteur aux hardis aéronautes.

Le président, M. de Fonvielle, a donné lecture d'une lettre de la société des Ballons de Londres, annonçant l'envoi d'une médaille d'argent à M. Porlié, qui a dirigé l'ascension.

L'Ecole supérieure de la navigation aérienne, dont M. Besançon est président, a décidé, d'autre part, de décerner des médailles d'honneur au capitaine et aux quatre matelots de la *Germania*, dont le dévouement a sauvé la vie aux trois ascensionnistes.

Les gardiens de la paix et le Conseil municipal de Paris

Paris, 22 juillet. — Le conseil municipal, dans sa séance de ce soir, avant de clore sa session, a voté 500,000 fr. pour l'augmentation de la solde des gardiens de la paix. L'augmentation d'effectif est repoussée.

Le choléra en Russie

Saint-Pétersbourg, 22 juillet. — L'apparition du choléra sur quelques points de la Russie a servi et sert de plus en plus de prétexte à la presse allemande pour répandre en France l'inquiétude sur la véritable situation de la Russie. Les nouvelles, pour la plupart fausses et pour le reste toujours exagérées, sur l'invasion du choléra et les troubles qui en seraient les suites, tendent en effet à montrer que la Russie, bien que la disette soit terminée, continue à se débattre au milieu de grandes difficultés. On se montre vivement ému, ici, de l'écho que ces nouvelles semblent rencontrer dans la presse française, d'autant plus que les renseignements pris aux sources autorisées permettent de déclarer que le fléau, au lieu de s'accroître, tend chaque jour davantage à se localiser.

Les mesures prises à la première heure par le gouvernement russe, l'établissement de postes sanitaires et le dévouement du corps médical permettent de croire que le fléau ne s'étendra pas au-delà des points sur lesquels il sévit en ce moment.

Munich, 21 juillet. — Le conseiller privé Pettenkofer, dont l'autorité est indiscutable dans la question du choléra, ne croit pas nécessaire pour l'Allemagne de prendre des mesures particulières contre le choléra et de fermer ses frontières. Il estime qu'il n'y a aucun danger à redouter.

Vienne, 21 juillet. — Les navires provenant des ports russes du Danube sont soumis à une quarantaine de sept jours.

Les bâtiments provenant des ports roumains du Danube et de la mer Noire sont soumis à une visite médicale.

Saint-Pétersbourg, 22 juillet. — Le 19 juillet, il y a eu à Astrakan 198 cas de choléra dont 57 suivis de décès; à Kasan 4 cas, 3 décès; à Samara 88 cas, 43 décès; à Voronech, 1 décès; à Saratoff, on a constaté, le 18, 99 cas dont 43 mortels; le 19, 119 cas dont 57 suivis de decès.

Il y a eu, en outre, le 18, à Tsaritaine, 82 cas, 54 décès; à Rostoff 84 cas, 31 décès; à Taganrog 3 cas, 3 décès, à Azoff 46 cas, 22 décès. La *Novoie Vremia* annonce que, vu l'état sanitaire peu satisfaisant de Batoum, les communications directes entre cette ville et Odessa sont interrompues. On vient d'établir une surveillance sanitaire sur les navires qui arrivent à Yalta, Yenitcheik, Berdjansk et Taganrog.

St-Pétersbourg, 22 juillet. — Le choléra s'étend dans la région du Caucase; les habitants se réfugient vers le Don. Les journaux paraissent dans un format réduit, par suite du départ d'un grand nombre de compositeurs.

Le trafic des bateaux à vapeur de Batoum est entièrement suspendu dans la mer d'Azof. La navigation est également très ralentie sur le Volga. Les matelots manquent. Les bateaux ont ordre de ne pas embarquer plus de cent matelots.

L'anniversaire de la bataille de Sedan à Berlin

Berlin, 22 juillet. — L'empereur a commandé pour le deux septembre, anniversaire de la bataille de Sedan, une grande parade de tous les corps de la garde au Tempelhos.

L'éruption du volcan d'Aboc dans l'île Sanguir 2.000 morts

La Haye, 22 juillet. — On confirme officiellement l'éruption du volcan d'Aboc, situé dans l'île Sangir (Indes néerlandaises). Il y a eu 2.000 morts, parmi lesquels aucun européen. La partie nord de l'île est complètement détruite ; la récolte est perdue dans le reste de l'île.

Un complot anarchiste contre M. Quesnay de Beaurepaire

Paris, 22 juillet. — D'après le *Courrier du Soir*, qui se fait l'écho de quelques groupes anarchistes, le complot déjoué par les agents de la sûreté était principalement dirigé contre M. Quesnay de Beaurepaire. La dynamite ne devait pas être employée.

Les nominations aux palmes académiques

Paris, 22 juillet. — Les nominations aux palmes académiques paraîtront en deux séries dimanche et lundi à l'*Officiel*. La première concernant les membres de l'enseignement; la deuxième, les personnes qui y sont étrangères.

Le traité franco-suisse

Paris, 22 juillet. — A la suite d'une entrevue de M. Ribot avec MM. Lardy, ministre et M. Cramerfrey, délégué suisse pour les négociations commerciales, le traité franco-suisse sera signé demain.

L'arrivée du vapeur « La Famille »

Marseille, 22 juillet. — Le vapeur français *La Famille* venant de la Mer Noire est arrivé aujourd'hui. Il a brûlé les escales d'Odessa et Batoum à cause du choléra. Il rapporte qu'une véritable panique règne sur toute la côte.

La France et la Russie

Paris, 22 juillet. — Sous ce titre : « Une grosse nouvelle », le *Patriote de l'Ardèche* publie l'information suivante :

« Nous croyons être les premiers à annoncer qu'un fait va se produire très prochainement, peut-être à la fin de la semaine, qui réjouira tous les cœurs patriotiques de France et de Russie, en resserrant les liens déjà si fort qui existent entre les deux grandes nations. »

Marseille, 22 juillet. — Le paquebot français *Irrawaddy*, courrier d'Egypte, se trouvant le 14 juillet à Port-Said a rencontré le vapeur *Orel* de la flotte volontaire russe qui lui a demandé un drapeau français.

Le capitaine de l'*Irrawaddy* ayant fait droit à cette demande, l'*Orel* sortit du port sous pavillon français aux applaudissements de l'équipage français et aux acclamations des Grecs et des Egyptiens qui se trouvaient à ce moment dans le port.

La disparition du secrétaire-général de la mairie de Toulon

Toulon, 22 juillet. — M. Dagallier, juge d'instruction, poursuit l'enquête ouverte sur G..., secrétaire-général de la mairie, qui a disparu le 10 juillet.

Les recherches auxquelles s'est livré M. Caravel, expert-comptable, ont amené la découverte d'une série de malversations s'élevant à 280.000 francs. C'est dans le service des concessions de terrains au cimetière de la ville que ces malversations ont été commises depuis 1878.

En outre, il est établi que G... s'est rendu coupable d'irrégularités dans le service de conversion de tombeaux pour une somme de 20,000 fr. environ, ce qui porterait à plus de 300,000 fr. ses détournements.

La perte d'un navire allemand

Madrid, 22 juillet. — Le patron d'une barque de pêche a trouvé à trente milles au nord du cap Hiliuer une bouteille contenant un papier sur lequel étaient écrits au crayon en langue allemande les mots suivants : « 21 mai 1892. Dernier souvenir de l'équipage et des passagers du vapeur allemand *Berlin*. Océan Atlantique. »

La dynamite en Espagne

Madrid, 22 juillet. — Un pétard a éclaté dans la maison du maire de Barrucha (province d'Alméria). Quelques arrestations ont été opérées.

Trois mineurs ensevelis et retrouvés vivants après être restés 17 jours sans nourriture

Vienne, 22 juillet. — Trois mineurs qui avaient été ensevelis par un éboulement dans le puits Emeron, à Bilin, ont été retirés vivants après être restés dix-sept jours sans nourriture.

La peste à Bakou

St-Pétersbourg, 22 juillet. — Le bruit que la peste a fait son apparition à Bakou est confirmé. On dit à ce propos que cette nouvelle avait été portée à la connaissance du ministre intéressé, qui se serait efforcé de la garder secrète.

L'épidémie cholériforme dans la banlieue de Paris

Paris, 22 juillet. — La situation sanitaire de la banlieue nord de Paris s'améliore. On ne signalait aujourd'hui que quatre cas de diarrhée cholériforme, dont une femme tombée malade dans la rue à Saint-Denis.

Le Congrès international de navigation

Paris, 22 juillet. — M. Viette, ministre des travaux publics, a offert ce matin un grand déjeuner à l'occasion du cinquième congrès international de navigation. La table comprenait soixante-dix couverts.

M. Viette avait à sa droite M. Riss, membre du Parlement autrichien, et, à sa gauche, M. de Gherceveanof, directeur de l'Institut des voies de communication en Russie.

M. Burdeau, ministre de la marine, était en face de M. Viette. Il avait à sa droite M. Schultz, directeur au ministère des travaux publics de Berlin, et à sa gauche sir Courtenay Boyle, secrétaire du *Board of trade*.

Assistaient également à ce déjeuner un certain nombre de délégués des Etats étrangers au congres, M. Picard, président de section au conseil d'Etat ; le colonel Lausseded, directeur du Conservatoire des arts et métiers ; M. Deschamps, président du conseil général de la Seine ; plusieurs membres du Parlement français : MM. Yves Guyot, Cuvinot, Desprez, Ouvré, etc.

Une réception sur invitations a suivi le déjeuner. Les douze cents membres du congrès sont venus saluer le ministre des travaux publics.

Paris, 22 juillet. — A la séance de ce matin, la 1re section, présidée par M. Rousseau, et qui est chargée des questions de construction et d'entretien des voies navigables, a entendu un rapport de M. Schlichting sur la consolidation des berges des canaux. Ont pris part à la discussion, MM. Vanderlinden, Peslin, Reverdy, Schœndorffer, Herschelmann.

La 2e section, présidée par M. Buquet, et qui s'occupe de l'exploitation technique, a entendu le rapport de M. Derome sur la question des chômages et adopté la conclusion suivante : Les chômages sont inutiles sur les grandes rivières canalisées dont les retenues sont munies d'écluses doubles, comme la basse Seine; ils doivent être sinon supprimés, du moins réduits sur les canaux. Leur durée ne doit pas dépasser dix jours pour les travaux d'entretien, un mois pour les travaux d'amélioration.

La 3e section, présidée par M. Yves Guyot et qui est chargée des questions d'exploitation commerciale, entend un rapport de M. Couvreur sur la gratuité absolue de la circulation sur toutes les voies navigables, qui combat le projet des chambres de navigation actuellement soumis au Parlement. M. Robert Mitchell parle dans le même sens. M. Courtenay Boyle agite la question de savoir si l'Etat doit prendre part à la construction et à l'exploitation des chemins de fer et des canaux, ou si ces charges doivent être entièrement laissées aux particuliers.

La 4e section, présidée par M. Cuvinot, chargée de l'amélioration des fleuves dans leur partie maritime, y compris l'embouchure, entend les rapports de MM. Franzins, Troost et Welker sur les rivières à marée.

Le coiffeur de Saint-Gervais

Les six journaux des coiffeurs, à Paris, se sont unis pour organiser une tombola au profit du coiffeur Denzler qui a exalté la corporation à Saint Gervais, en sauvant près de 30 personnes.

L'impôt sur les vélocipèdes

Paris, 22 juillet. — On sait qu'on a proposé un amendement tendant à frapper d'un droit de 10 francs les bicycles et tricycles. Le gouvernement, qui accepte le principe de cet amendement, vient de faire mettre à l'étude la question.

Les communications télégraphiques rétablies avec le Bénin

Paris, 22 juillet. — Le ministre de la marine vient de recevoir un télégramme l'informant que le câble reliant les établissements du Bénin à la France avait été rétabli ce matin à onze heures. C'est le câble méridional passant par le cap.

L'expédition du Dahomey

Paris, 22 juillet. — C'est le 2 août que le *Mytho* partira de Toulon pour se rendre à Oran, où il embarquera à destination du Dahomey les huit cents hommes mis à la disposition du colonel Dodds.

Le *Mytho* fera escale à Dakar pour prendre les tirailleurs sénégalais qui doivent compléter ces renforts.

Ce matin, le ministère de la marine a reçu du colonel Dodds une dépêche qui rend compte notamment des premières dispositions prises dans le golfe de Bénin.

Paris, 22 juillet. — Le ministre a reçu, de Kotonou, une dépêche du colonel Dodds lui annonçant l'arrivée du paquebot *Pernambuco et Stamboul* lui amenant des renforts provenant du Sénégal.

Les manœuvres navales

Ajaccio, 22 juillet. — Les gardes-côtes cuirassés le *Caïman*, le *Terrible* et l'*Indomptable* venant de Toulon et attendus avant hier à Ajaccio, ont rallié ce matin l'escadre de réserve.

Une terrible question

Paris, 22 juillet. — Au sujet du dernier cri de Ravachol sur l'échafaud, le *Gaulois* écrit :

« On se souvient que Ravachol, au moment où le couteau tombait sur lui, cria : « Vive la République! » On prétendit même que la dernière syllabe de son fut brusquement coupée par le tranchant de l'acier.

» Un témoin, très véridique, nous affirme que, en effet, la cri fut interrompu par la chute du couteau, mais que la tête, roulant dans le panier, acheva le mot. Ce témoin a entendu la syllabe *ique* distinctement prononcée.

» Qu'en pense la Faculté? Serait-ce un indice de la survie à laquelle certains médecins ont consacré de longues et sérieuses discussions? Serait-il possible, d'autre part, qu'un son commencé avant la décollation s'achevât après?»

L'éruption de l'Etna

Catane, 22 juillet. — L'éruption augmente. Le courant occidental a coupé la route de San-Leo, il se dirige sur Borello. Le bras oriental a repris sa marche vers Pevara.

L'œuf à Chicago

Nous avons dit le capital employé pour monter à l'Exposition une Passion semblable à celle d'Oberammergau. Mais il y a d'autres clous qui crucifieront Christophe Colomb : Gênes envoie un œuf monstre qui contiendra à l'intérieur beaucoup de choses curieuses et un restaurant à trois étages, où on mangera des œufs accommodés à toutes les sauces !

Un ouragan aux Etats-Unis

Chicago, 22 juillet. — Un ouragan extrêmement violent s'est déchaîné hier sur l'Illinois et sur les autres Etats de l'Ouest. Dans la ville de Waterhouse (Dakota), des maisons ont été renversées, mais il n'y a pas eu d'accident de personnes.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement à Roubaix. — L'*Echo* annonce que dans une réunion tenue jeudi par la Ligue républicaine dans son local de l'*Auberge du Pays*, divers noms ont été mis en avant pour les élections du 7 août.

Canton Est. — Candidat au Conseil d'arrondissement, M. Edouard Debuchy, ancien conseiller municipal.

Canton Nord. — Candidat au Conseil général, M. Alphonse Vaissier.

Canton Ouest. — Candidat au Conseil général, M. Henri Deschamps, actuellement conseiller d'arrondissement; au Conseil d'arrondissement, M. Chatteleyn, avocat.

L'*Echo* ajoute :

« Ainsi qu'on le voit, il reste à la Ligue à présenter deux candidats, l'un au siège de conseiller général pour le canton Est, et l'autre au siège de conseiller d'arrondissement pour le canton Nord.

» Le comité républicain modéré espère décider M. Julien Lagache à se représenter au Conseil général. »

Voici, d'autre part, les noms présentés par le Parti ouvrier de Roubaix :

Canton Est. — Candidat au Conseil général, M. Henri Carrette, maire de Roubaix; au Conseil d'arrondissement, Culine.

Canton Nord. — Candidat au Conseil général, M. Achille Lepers, adjoint au Maire de Roubaix; au Conseil d'arrondissement, M. Brissaut, cabaretier *A la Cloche*, à Wattrelos.

Canton Ouest. — Candidat au Conseil général, M. Desobry, adjoint au maire de Roubaix; au Conseil d'arrondissement, M. Desbarbieux, de Croix.

M. Charles Droulers, de Roubaix, étudiant à la Faculté catholique de Lille, vient de passer ses examens devant l'Université de Paris. Il a été reçu, avec distinction, licencié en droit. Nos sincères félicitations à notre jeune concitoyen.

Une revue des sapeurs-pompiers. — Dimanche matin, 24 courant, à onze heures, aura lieu, sur la Grande-Place, une grande revue des sapeurs-pompiers par l'administration municipale.

M. le Maire présentera à la compagnie le nouveau capitaine-commandant, Puis M. Hubert reconnaîtra les officiers, sous-officiers et caporaux nouvellement promus. Deux médailles, décernées par M. le Ministre de l'Intérieur, seront remises à MM. Tillet, lieutenant, et Watteau, sergent-tambour, pour actes de dévouement dans divers incendies. La musique municipale la *Grande-Harmonie* assistera à la revue et à la promenade militaire qui sera faite ensuite dans plusieurs quartiers de la ville.

Parmi les personnes qui assistaient aux funérailles de MM. Vinchon père et fils, une erreur de composition a fait omettre les noms de M. Cuvru, officier de la Légion d'honneur, ancien commandant, parent et ami de M. Alexandre Vinchon, et de MM. Ketels, peintre, Laoust, sculpteur.

Les concours de fin d'année à l'école nationale de musique. — On nous communique la suite des résultats de ces concours :

Classe de violoncelle, professeur : M. Gustave Brisy. — 2e prix (avec mention) Brouchette Louis; rappel du 2e prix, Genty Edmond; 1er accessit, Thieffry Albert; 2e, Honorez Hermance.

Classes de chant, élèves femmes, professeur Mme Queulain. — 1er prix, médaille d'argent, Havet Julia; 2e prix, Buhl Emma; 1er accessit, Wante Jeanne, Paris Gabrielle.

— Elèves hommes, professeur M. Victor Minssart, 2e prix avec mention Devos Gustave; 3e prix Mercier Léon; 1er accessit Haddens Georges, Nys Emile.

Classe de piano, élèves hommes, professeur M. Louis Montagne. — 2e prix Brouchette Louis.

Un concert d'été du « Choral Nadaud ». — Le « Choral Nadaud » nous prie d'informer le public qu'en raison du deuil qui vient de frapper plusieurs grandes familles Roubaisiennes, et dans l'impossibilité d'obtenir le jardin qui lui avait été promis, son concert d'été est remis à une date qui sera indiquée ultérieurement.

Le « Choral roubaisien ». — Dimanche prochain aura lieu, en l'église Saint-Sépulcre, à la messe de onze heures et demie, la bénédiction du drapeau de la société le *Choral Roubaisien*.

La *Fanfare des Arts*, une jeune société dont on dit grand bien, qui prête son concours à cette fête, fera ses débuts en exécutant pendant la messe, l'ouverture de la « Poule aux œufs d'Or », de Bléger, et la Fantaisie originale de Sellenick.

La grève des tisserands de la Société anonyme. — Nous avons dit qu'un groupe d'ouvriers grévistes de la Société anonyme s'était rendu à la mairie jeudi matin, et avait demandé à M. le maire de convoquer, à son cabinet, une délégation mixte des patrons de la Société et d'ouvriers de cet établissement, afin d'arriver à une entente.

Des pourparlers ont eu lieu vendredi, et l'entrevue, demandée par les ouvriers, aura lieu lundi matin.

Une femme trouvée morte dans sa cave par son mari. — M. Jean Dewache, cabaretier à l'enseigne des *Deux Nations*, à l'extrémité du boulevard Gambetta, travaille comme ouvrier dans une usine des environs, laissant sa femme, Léonie Dillie, seule à la maison.

Vendredi après-midi, un peu après cinq heures, comme il rentrait chez lui pour prendre son « goûter » selon son habitude, il ne trouva sa femme, ni au rez-de-chaussée, ni à l'étage, et il la chercha dans la cave.

Un affreux spectacle l'attendait au bas de l'escalier: la malheureuse gisait inanimée sur les dernières marches, la tête en avant, et baignant dans une mare de sang. Elle portait une large plaie béante à la tempe droite.

M. Dewache épouvanté remonta en appelant à l'aide. Des voisins accoururent et lui prêtèrent la main pour transporter la pauvre femme dans la cuisine, où on l'étendit sur un matelas. Les uns s'empressèrent autour d'elle, pendant que d'autres allaient réclamer les secours d'un médecin; mais on ne fut pas longtemps à reconnaître que tous soins étaient inutiles, car Mme Dewache, complètement glacée et les membres raidis déjà, paraissait être morte depuis un certain temps. Le désespoir du mari, en face de ce cadavre, est impossible à décrire; il ne pouvait croire à la triste réalité.

A cette heure de la journée où tout le personnel déserte pour quelques instants les ateliers, une foule considérable n'avait pas tardé à s'amasser devant l'estaminet des *Deux nations*. Le bruit d'un assassinat, suivi de vol, commençait à circuler parmi les spectateurs, et les racontars allaient leur train. On sut bientôt que toute supposition de ce genre devait être écartée; le plus grand ordre régnait dans l'intérieur de l'habitation, et rien d'anormal ne pouvait y être relevé.

M. Dewache expliqua d'ailleurs que sa femme, qui souffrait d'une hernie, avait dû être prise d'une douleur subite, en descendant à la cave où elle allait chercher du charbon, et que le pied lui avait manqué sans doute, avant qu'elle n'atteignît le bas de l'escalier.

Informé de ce tragique incident, M. Vancostenoble, commissaire du 3e arrondissement, ne tarda pas à arriver sur les lieux, accompagné de plusieurs agents; mais il ne put que constater le décès.

Un mauvais père. — Dans l'après-midi de vendredi, un individu du nom de P. M..., qui habite la cour Léopold Florin, dans la rue de la Planche-Trouée, se promenait affreusement ivre, le long du canal, en compagnie de son tout jeune fils et d'une femme, lorsqu'il fut pris d'une folle colère contre le pauvre enfant, qu'il se mit à frapper et voulut jeter à l'eau. Des passants s'interposèrent et tirèrent de ses mains la petite victime. La police survint ensuite, et le forcené fut arrêté pour être conduit au dépôt de sureté du 1er arrondissement, à la disposition de M. Daudé, commissaire.

Une vieille femme qui se casse la cuisse. — Vendredi après-midi, vers cinq heures, une pauvre vieille de 65 ans, Mme Marie Devingt, demeurant rue Vallon, passait dans la rue de Tourcoing, lorsqu'elle glissa sur le trottoir et tomba si malheureusement qu'elle ne put se relever. Des passants vinrent à son aide et la transportèrent dans une maison voisine, où elle reçut bientôt les soins de M. le docteur Ballenghien, qui constata une fracture de la cuisse gauche. Mme Devingt a été admise d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Outrage aux agents. — Un commissionnaire, demeurant rue du Parc, se trouvait, vendredi à la gare, outrageusement ivre. En dépit des avertissements qui lui étaient donnés, il ne voulut pas retourner chez lui, et il fallut se décider à le conduire au poste du 1er arrondissement. En route, il agrémenta le voyage de diverses insultes adressées à l'agent qui le conduisait, et, finalement, il se laissa choir sur le pavé. Il fallut l'aide d'un second agent pour le transporter au poste, où il renouvela ses injures. Inutile de dire que notre homme a été écroué.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa 71e année, de M. Armand Destombes, garde-champêtre en retraite, demeurant rue de la Balance, 56. Ses funérailles auront lieu le lundi 25 courant, à 9 heures, en l'église du Saint-Rédempteur.

Croix. — *Arrestation d'un maraudeur.* — Depuis quelque temps, M. Décottignies, cultivateur, se voyait enlever les poires de son jardin. Jeudi après-midi, il apercevait dans son verger un gamin qui, à l'aide d'une gaule, abattait des fruits. Il se mit à sa poursuite et parvint à l'arrêter. Le garde-champêtre Spriet interrogea le maraudeur qui déclara